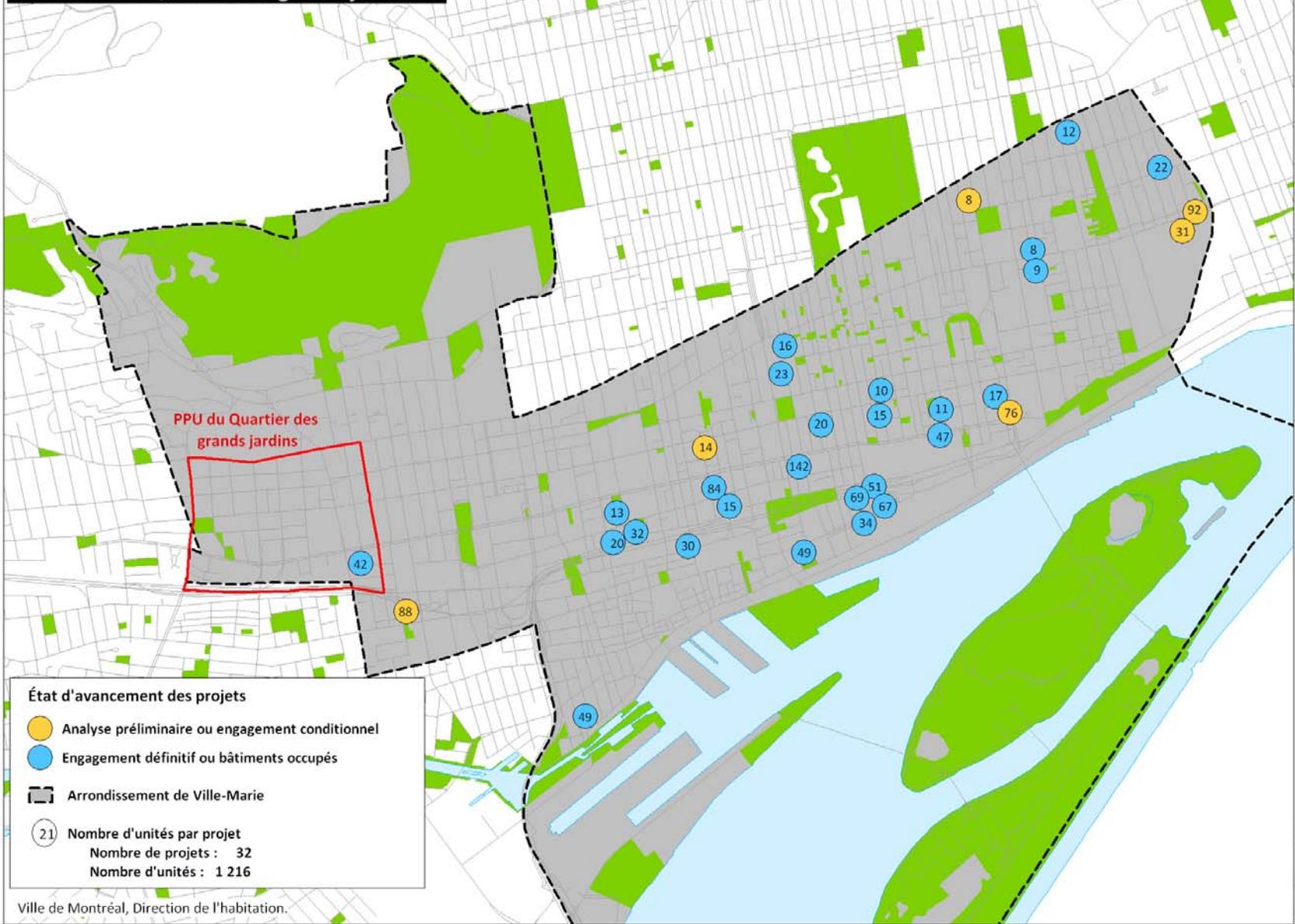


Logements sociaux et communautaires réalisés depuis 2002 dans Ville-Marie

Et le PPU du Quartier des grands jardins



	PROGRAMME	DESCRIPTION	CLIENTÈLE	AIDE FINANCIÈRE
	PROGRAMMES CONJOINTS AVEC LA SHQ			
	AccèsLogis Québec	Aide financière pour la construction, la transformation ou l'achat-rénovation de logements	Coopératives, organismes à but non lucratif ou Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)	Jusqu'à 65 % des coûts maximums admissibles (coûts basés sur la typologie des logements)
V O L E T S D U P R O G R A M M E R É N O V A T I O N Q U É B E C	Accession à la propriété	Aide financière pour acheter une première propriété neuve ou un duplex ou triplex existant	Premiers acheteurs	Propriété neuve : montant forfaitaire jusqu'à 12 500 \$ et un remboursement des droits de mutation de 40 % ou 100 %, selon le cas Propriété existante : remboursement des droits de mutation de 40 % ou 100 %, selon le cas
	Rénovation à la carte	Aide financière pour rénover ou remplacer certaines composantes d'un bâtiment	Propriétaires d'un bâtiment résidentiel ou mixte, ou d'une maison de chambres	Jusqu'à 150 000 \$ pour le propriétaire d'un bâtiment résidentiel ou mixte ou 275 000 \$ pour le propriétaire d'une maison de chambres ou un OBNL: s'applique principalement dans les secteurs désignés
	Rénovation résidentielle majeure	Aide financière pour rénover l'ensemble d'un bâtiment et dans certains cas pour démolition et reconstruction lorsque logements locatifs	Propriétaires d'un bâtiment résidentiel ou mixte, ou d'une maison de chambres	Jusqu'à 500 000 \$ pour le propriétaire d'un bâtiment résidentiel ou mixte ou 750 000 \$ pour le propriétaire d'une maison de chambres ou un OBNL : s'applique principalement dans les secteurs désignés
	Stabilisation des fondations	Aide financière pour consolider les fondations d'une résidence	Propriétaires occupants	Jusqu'à 15 000 \$
	Démolition des bâtiments accessoires	Aide financière pour démolir un bâtiment accessoire (ex. : hangar, garage, tourelle)	Propriétaires d'un bâtiment résidentiel auquel est associé un bâtiment accessoire irrécupérable ou dangereux	Entre 1 300 \$ et 7 000 \$
	Amélioration de la sécurité	Aide financière pour répondre aux normes minimales de sécurité	Propriétaires d'immeubles résidentiels de plus de 8 logements ou de maisons de chambres d'au moins 4 chambres	Jusqu'à 250 000 \$
		PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX (SHQ)		
	Bâtiments endommagés par la pyrite	Aide financière pour réparer les dommages dus à la pyrite	Propriétaires d'un bâtiment résidentiel dont un logement sert de résidence principale	Taux d'aide variable en fonction de la valeur foncière ou du type de bâtiment.
	Programme d'aide aux maisons d'hébergement (PAHM)	Aide financière pour rénovations	OBNLs œuvrant auprès de femmes victimes de violence et leurs enfants ou de jeunes en difficulté	24 000 \$ par logement
	Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)	Aide financière pour apporter des adaptations mineures à un domicile	Personnes de 65 ans ou plus à faible revenu ayant de la difficulté à accomplir certaines activités quotidiennes	Jusqu'à 3 500 \$
	Adaptation de domicile pour personnes handicapées (PAD)	Aide financière pour rendre accessible et adapter un logement	Personnes handicapées limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes	Jusqu'à 33 000 \$